



Le chantier des réserves

Qu'est-ce que le "chantier des réserves" ?

Le chantier des réserves, qui a commencé en octobre 2007, doit permettre l'installation de 265 000 objets dans environ 5 000m² de réserves.

Il mobilise une quarantaine de personnes réparties en différents ateliers qui correspondent aux principales opérations concernées :

- Déballage (les objets étaient toujours dans leur emballage de déménagement)
- Récolement (identification de l'objet et vérification d'un certain nombre de points - état, marquage, etc.)
- Conditionnement (calages ou emballages spécifiques pour les objets à évacuer en priorité ou le nécessitant pour des raisons de conservation)
- Déploiement (installation en réserve)

Cette opération de grande envergure s'appuie sur les acquis d'un premier chantier, dit "des collections", conduit de 2001 à 2004 à l'Hôtel Berlier, qui avait permis le prélèvement des collections dans les deux musées d'origine, le Musée de l'Homme et le Musée National des Arts d'Afrique et d'Océanie ainsi que leur intégration dans un processus de documentation et de traitement sanitaire. Les objets des collections avaient alors été dépoussiérés, photographiés, mesurés et, pour des raisons sanitaires, anoxiés (c'est-à-dire privés d'oxygène pendant plusieurs semaines afin d'éliminer les nuisibles éventuels).

En juin 2006, les collections,

en caisses, ont été déménagées vers les réserves. A ce moment-là, l'énergie de l'ensemble des équipes s'est portée sur l'ouverture du musée. Ce n'est qu'en octobre 2007 que le chantier des réserves a pu commencer, après six mois d'études et de tests. Le travail progresse, et permettra de découvrir, l'année prochaine, les réserves installées. A la fin de ce chantier, prévu en novembre 2009, certains objets de la collection auront ainsi transité pendant une dizaine d'années.

Quels sont les objectifs de ce chantier ?

Les objectifs de ce chantier des réserves sont d'installer la collection en réserve, de la mettre en conservation, de la restituer dans son ensemble au public le plus large, et aussi de procéder à une obligation fixée par la loi sur les musées de 2002, le récolement décennal réglementaire.

Le maintien des réserves *in situ* permet de mener à bien l'ambition du musée : cette collection extraordinaire nourrit quotidiennement et de manière dynamique la vie du musée, *via* les présentations ponctuelles d'objets, par exemple dans le cadre d'une soirée dans la salle



Kerchache, les cours, les expositions temporaires qui mobilisent très largement la collection ou encore les roulements opérés dans l'exposition permanente. Ainsi, chaque année, dans un incessant mouvement d'œuvres, environ 400 objets sortent du plateau des collections, tandis qu'autant de nouveaux arrivent.

Le musée a choisi de



maintenir ses réserves in situ. Quelles sont les conséquences et les contraintes de cette décision ?

Décider d'avoir ses réserves sur place et « sous ses pieds » est un choix original, qui distingue le musée du quai Branly de la plupart des musées parisiens des bords de Seine qui ont souvent installé leurs réserves à la périphérie ou à l'extérieur de Paris, ou se préparent à le faire.

Tout a donc été entrepris afin d'assurer la sécurité des collections ; le musée a été construit en prenant en compte cet aspect de prévention d'une éventuelle inondation. Ainsi, le cuvelage complet du bâtiment devrait le protéger contre toute infiltration dans les sous-sols qui abritent les réserves, en cas de crue de



la Seine. Le jardin lui-même, sous ses dehors vallonnés, intègre des dispositifs destinés à faire barrage aux eaux.

Ce choix a également impliqué des contraintes en termes de surface : les réserves du musée du quai Branly seront exceptionnellement denses, abritant 265 000 objets dans moins de 5 000m², ce qui est très peu.

Dans un souci de gain d'espace, l'aménagement s'est fait à partir de compactus, ces étagères mobiles qui permettent de stocker de manière extrêmement dense les collections, mais rendent *de facto* impossible un des rêves du musée du quai Branly, apparu dès les travaux de la Commission de Préfiguration, celui de réserves intégralement visibles ou visitables. La logique qui prévaut dans l'organisation des objets dans les réserves répond avant tout à des considéra-



tions de place et de conservation, même s'il subsistera des zones "Amériques", "Océanie"...

Les objets sont répartis soit dans les réserves dites générales, c'est-à-dire bénéficiant d'équipements standard, soit dans des réserves à équipement spécifique ; c'est le cas par exemple des textiles qui

nécessitent des penderies ou des étagères de très grande portée pour ceux qui ont besoin d'être conservés à plat.

Enfin, certains objets sont installés dans des réserves à



climat spécifique, qui leur offrent les conditions climatiques qui en permettront une conservation optimale : certains objets métalliques bénéficient d'un climat sec afin de limiter la corrosion, d'autres, constitués notamment de peaux et provenant des régions arctiques sont disposés dans des réserves froides. Ce sont la base de données et les systèmes de traçabilité mis en place qui permettent de localiser un objet.

Comment avez-vous prévu l'évacuation des réserves en cas de crue de la Seine par exemple ?

En plus du travail des architectes, nous avons mis en place un plan spécifique de prévention et d'évacuation, d'autant qu'il existe d'autres risques que l'inondation. Ce chantier des réserves a permis une mise en ordre d'évacuation de la collection.

Plus les objets ont été répertoriés comme étant précieux par les conservateurs, plus ils sont placés dans des boîtes fermées, des portoirs en plastique à poignées, qui permettront une évacuation très rapide.

Les conservateurs ont déterminé trois grands ensembles :

- les objets à évacuer en première urgence, qui représentent 3% de la collection
- 20% de la collection, qui

ont été déterminés comme priorité médiane,

- et le reste, qui sera évacué au fur et à mesure.

Les deux premiers ensembles bénéficient de dispositifs de conditionnement : les objets ne sont pas seulement mis en boîte, ils sont également calés ; il s'agit à la fois de calage de conservation et de calage d'évacuation. Les objets ne doivent pas pouvoir bouger en cas de secousse des portoirs. Là encore, c'est le souci constant de l'espace qui prévaut au regroupement des objets à l'intérieur de chaque niveau de priorité : on retrouve à l'intérieur d'une même boîte de nombreux objets relevant du même niveau de priorité, notamment grâce à un système



de plateaux de suspension.

Les équipes de conservation et de restauration ont fait le choix de ne pas regrouper au



même endroit les objets les plus précieux car cela peut induire de nouveaux risques : ils ont donc été répartis dans l'ensemble des magasins de réserve, au sein de chaque magasin.

A quoi sert le marquage des objets ?

C'est d'abord un moyen d'identification des objets, notamment en cas de vol : il est généralement inscrit à même l'objet ; dans le cas des textiles, il est cousu et se présente sous la forme d'une petite étiquette.



Ce marquage répond à des injonctions assez contradictoires : il doit être à la fois parfaitement réversible, ne pas abîmer l'objet, mais totalement impossible à effacer voire invisible !

Il est composé du numéro d'inventaire de l'objet. En plus de ce premier marquage, nous pratiquons au musée un second type de marquage qui est un marquage de traçabilité ; ce sont ces étiquettes à code barre reliées à l'objet par des fils de coton et qui permettent de suivre l'objet pendant la totalité de son parcours.

Vous avez fait allusion à une base de données informatisée. Qu'en est-il exactement ?



Avant même le début du chantier des collections, le musée du quai Branly avait souhaité mettre en place une base de données.

A cet effet les anciens fichiers ont été numérisés, transférés et intégrés dans la nouvelle base de données qui est aujourd'hui accessible sur Internet ; elle a été enrichie, corrigée, vérifiée au fur et à mesure du premier chantier des collections, d'une part, et d'autre part, d'un gros chantier de correction des notices qui portait sur cinq champs.

Cette base de données de plus de 292 000 fiches est un outil extraordinaire qui per-



met au quotidien le suivi de tous les mouvements d'objets et de toutes les interventions sanitaires qu'ils subissent ; nous gérons également tous les prêts, les dépôts extérieurs, les acquisitions sur notre base de données. Enfin et surtout, bien sûr, elle est le lieu où les conservateurs renseignent précisément les rubriques scientifiques concernant ces objets, données qui sont rendues accessibles au grand public grâce au portail documentaire sur Internet.

En quoi consiste le récolement décennal, qui était l'un des objectifs de ce chantier des réserves ?

Le récolement décennal réglementaire consiste en une vérification de la totalité des collections, sur pièce et sur place, tous les dix ans. Il repose sur une comparaison entre l'inventaire et le

contenu des locaux abritant les collections.

Si cela peut sembler évident, il faut savoir qu'aujourd'hui, rares sont les musées qui peuvent indiquer précisément à leur(s) tutelle(s) ce qu'ils conservent.

Il y a à cela des raisons, notamment de moyens ; ainsi, nous avons calculé qu'un récolement simple de notre collection occuperait une personne pendant quarante ans, ce qui signifie que pour

le réaliser tous les dix ans, il faut quatre personnes en permanence.

Tous les musées n'ont pas ces moyens. Le musée du quai Branly a pour sa part profité de l'opportunité du chantier des réserves pour conduire ce premier récolement décennal. L'informatisation et les systèmes de traçabilité mis en place depuis 2001 permettent en outre des gains de temps considérables.

Le récolement décennal des collections du musée du quai Branly s'attache à vérifier et renseigner cinq points obligatoires qui sont :

- la présence de l'objet,
- sa localisation,
- la conformité de son inscription à l'inventaire,
- son état,
- son marquage.

Il ne s'agit pas ici de rédiger



un constat d'état pour chaque objet mais de déterminer quatre grands types d'états en fonction des actions à mener sur les collections dans les années à venir.

On distingue les objets qui posent un problème de conservation évolutif de ceux qui n'en posent pas. Pour la première catégorie, on distingue les cas présentant un



caractère d'urgence. Au final, on a quatre grandes catégories d'états, qui vont de l'objet à traiter de toute urgence à l'objet exposable immédiatement :

Les "cas A" urgents, qui sont traités immédiatement grâce à un dispositif de routage vers l'atelier. Ces cas représentent environ 1000 objets depuis le début du chantier, ce qui constitue un faible pourcentage au regard de l'ensemble des collections (0,5%);

Les cas qui évoluent assez lentement, appelés "B", objets sur lesquels vont porter

les programmations de restaurations futures.

En dernier lieu nous trouvons des œuvres qui ne présentent pas de problème de conservation et qui se subdivisent en deux cas; le premier cas, pour lequel il faut restaurer l'objet s'il doit être exposé et le second, exposable en l'état. Ce dernier cas concerne plus de 70% des objets de notre collection, dont ce récolement nous apprend qu'elle est globalement en très bon état.

Le but du chantier des réserves et du récolement est en effet également de doter les équipes qui vont intervenir dans les années à venir de diagnostics et d'outils de gestion pertinents qui permettront la mise en place de programmations cohérentes, en matière de restauration par exemple.

Quelle est la vocation de la muséothèque, et quel en sera le fonctionnement ?

L'accès aux réserves est bien évidemment strictement limité, pour des raisons de sécurité et de gestion évidentes. Au-delà du portail documentaire qui permet à chacun d'avoir connaissance de l'ensemble des objets de cette collection, exposés ou non, le musée développe un projet très innovant : la muséothèque. L'idée est celle d'un service où, sur rendez-vous et après en avoir motivé la demande, le public pourra avoir accès aux objets des réserves dans des salles de consultation aménagées spécialement. Les travaux seront engagés à la suite du chantier des réserves.

Ce service s'adressera à des publics très variés, qui vont du conservateur souhaitant voir dans son ensemble un corpus complet d'objets des collections, jusqu'à des enseignants souhaitant organiser un cours autour d'un objet, en passant bien sûr

par les chercheurs ; l'idée est d'aller aussi loin que possible dans l'ouverture au public, même si les capacités d'accueil de la muséothèque dépendront de sa taille et de ses moyens ; un amateur éclairé (et motivé) devrait pouvoir accéder aux objets. La base de données permettra, fut-ce à un chercheur de l'autre bout du monde, de sélectionner les objets et d'organiser la consultation.

Cette muséothèque permet de renouer avec l'histoire de notre collection, dont une grande partie a été collectée pour servir à l'étude et à la comparaison. Elle constituera la dernière pierre du projet initial du musée, mettant dans son ensemble cette collection fabuleuse à la disposition du public le plus large. ■

*Propos recueillis par
Julie Arnoux*

© société des Amis, photos : Sylvie Ciochetto, Catherine Papp